

ARRONDISSEMENT
GRENOBLE

EXTRAIT

du Registre des décisions prises en application de la délibération
n°6 du 12/01/2009

Séance du lundi 19 juillet à 18 heures 30

Date de convocation :
13 juillet 2010

Nombre de délégués en
exercice : 60

**Objet : Programme
d'entretien des cours d'eau
en 2010 (PRODEPARE) -
Convention avec l'Office
National des Forêts et le
Centre Social René Cassin.**

**Votants : 47
Vote pour : 47
Vote contre : 0
Abstentions : 0
Vote blanc : 0**

Le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Crolles au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTES, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Présents : C. ANGLADE, P. BAUDAIN, P. BEGUERY, L. BELLICARD, P. BOISSELIER, D. BOSA, JM. BOUCLANS, F. BROTTES, JP. BUART, B. CARAGUEL, D. CHARBONNEL, D. CHAVAND, G. COHARD, R. COHARD, R. COLLIAT, I. CURT, J. DUBUS, JP. DURAND, C. ENGRAND, G. FASTIER, F. GIMBERT, G. GIRAUD, M. GLATIGNY, C. GLOECKLE, J. GUILLOT, C. JOY, O. LEROUX, P. LEVASSEUR (départ à 22h puis pouvoir à G. GIRAUD), J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, B. MURIENNE, J. PICCHIONI, R. POIS-POMPEE, G. QUINZIN, C. SAURY, B. SORREL, F. STEFANI, Y. TOSOLINI, P. VOLPI.

Excusés : A. ANDREYON, C. BICH, C. BLANC COQUAND, Y. BOUCHET-BERT-PEILLARD (pouvoir à G. COHARD), JF CLAPPAZ (pouvoir à P. BEGUERY), D. CLOUZEAU-GERMAIN (pouvoir à JM BOUCLANS), L. FERRADOU (pouvoir à C ANGLADE), A. GUILLUY, JC. JOLLY, G. LAMAND, P. LANGENIEUX-VILLARD, C. MALIA, B. MICHON (pouvoir à F BROTTES), W. MINGUELY, J. MOUSIN (pouvoir à J.DUBUS), P. RAMOUSSE, P. TERNAUX, L. THERY (pouvoir à JP BUART), B. TRIFFE (pouvoir à R. COLLIAT), C. VANNUFFELEN, S. VAUSSENAT.

Monsieur P. BAUDAIN est nommé secrétaire de séance.

Monsieur Le Président expose que, dans le cadre de la politique communautaire en faveur de l'environnement, de la sauvegarde des milieux aquatiques et de l'insertion des publics en difficulté, il convient de signer une convention entre l'Office National des Forêts, le Centre Social René Cassin et la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan. Celle-ci concerne la réalisation en 2010 d'un chantier d'insertion sur les cours d'eau des communes de Morêtél de Mailles, Goncelin, Saint Vincent de Mercuze, Sainte Marie du Mont, Barraux, La Buissière et Pontcharra, conformément aux diagnostics et plans d'objectifs d'entretien de la végétation des berges de leurs cours d'eau. Ce chantier prévoit la réalisation de 231 journées de travail à 520 € ce qui correspond à un montant de prestation global annuel de 120 120 € non soumis à TVA. Il est précisé que ces chantiers sont financés en 2010 à hauteur de 40% par le Conseil général de l'Isère et l'Agence de l'Eau. L'objectif des travaux consiste à intervenir sur une longueur totale de berges de 9,8 km, sur les cours d'eau suivants :

Communes	Cours d'eau	Longueur
Morêtél de Mailles et Goncelin	La Chavanne	2.5 km
Saint Vincent de Mercuze	L'Alloix	2 km
Sainte Marie du Mont	Le Rif mort	1.8 km
Barraux et La Buissière	Le Rif mort	1 km
Barraux	La Fourchette	0.9 km
Barraux	Le Furet	0.6 km
Pontcharra	Le Bréda	1 km

La convention a pour objet de définir précisément les modalités de l'intervention de l'Office National des Forêts et du centre social René Cassin.

Transmis le 05/08/2010
AR n°038-200018166-20100719-116-DE

Le bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **approuve le projet de convention avec l'Office National des Forêts et le centre social René Cassin pour la réalisation de ces chantiers d'insertion à caractère environnemental sur les berges des cours d'eau suscités et le plan de financement prévisionnel de ce programme,**
- **autorise Monsieur le Président à signer ladite convention,**
- **autorise Monsieur le Président à déposer des dossiers de demande de subvention auprès du Conseil Général de l'Isère et de l'Agence de l'Eau pour leur financement.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le Président,

François BROTTES

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long vertical stroke, positioned to the right of the printed name 'François BROTTES'.